

# **Compte-rendu du Comité de Village**

## **Réunion du groupe de travail Sécurité**

### **Jeudi 23 juin 2022**

La réunion du Groupe de Travail s'est très bien déroulée, à l'ombre de la salle de quartier, grâce à une belle météo.

Hier soir, 18h, étaient présents pour la mairie : Mme Durand, M. Lacombe, M. Cauveau, M. Durou et M. Cailly.

Pour Blagon : Laïla, Valentin, Stéphane, Félicien et moi. (Magaly, Gauthier et Olivier excusés).

Tous les sujets ont été abordés.

Ce qui a été validé oralement (se référer au plan)

1/ Tous les passages piétons (avec une priorité sur F par rapport à G/H)

2/ La minéralisation partielle et par étapes du chemin piétonnier + barrières bois aux endroits dangereux.

3/ et 7 / Pour l'arrêt du bus, explications pour le panneau d'interdiction/ orientation et besoin d'un parking de covoiturage miroir à l'existant, au point 7.

Évocation d'une étude globale (type Querquillas) à proposer à la COBAN : Parking / Giratoire/ arrêt de bus 601 (remplacer le carrefour par un giratoire, remonter l'arrêt de bus au parking. Ce qui permet au bus de Lège de repartir vers Bordeaux par le giratoire.)

Nous avons pu constater (en direct !) la traversée de la double-voie par une adolescente, par-dessus les barrières de sécurité (on ne peut pas être plus démonstratif !).

4/ La zone 70 a été âprement discutée avec M. Durou. La présence des 2 radars, annoncée proche, devrait solutionner le problème de vitesse malgré son caractère expérimental (une première en France).

Un bilan sur l'utilité de la zone 70 sera à effectuer après une période de constatations de l'effet radars.

5/ Le besoin de barrières au lac a été compris, mais est à inscrire dans le projet d'aménagement du lac :

-> GT "Aménagement Lac" à lancer : idée de compensation naturelle à l'image de la Sablière.

6/8/ + divers :

- le rallongement de la voie d'accélération accidentogène sur la D106,

- le ramassage des containers par la Coban,

- le besoin de déplacer un peu en hauteur le panneau de virage à la Courbe pour sécuriser la sortie de l'entreprise de produits locaux.

Ces expressions feront l'objet de chiffrage et d'échéancier par M. Durou notamment après avis du CRD et de la COBAN.

Des financements sont à flécher et à appuyer par la Mairie.

Nous souhaitons vivement que les urgences soient traitées rapidement.

Merci à tous les participants pour la pertinence de cette réunion.